

estimait que les transformateurs d'Hokkaido étaient mieux informés sur cette question puisqu'ils étaient davantage en contact avec le marché. D'après la partie canadienne, il importait que les producteurs canadiens comprennent davantage les modes de commercialisation et de consommation de la rogue assaisonnée. De retour au Canada, elle demanderait par conséquent que des fonds soient consacrés à des études initiales de marché, afin d'améliorer les données sur le marché de la rogue de l'Atlantique et des produits qui lui font concurrence, et afin d'évaluer les incidences de la substitution ainsi que les méthodes de promotion auprès des consommateurs.

La partie japonaise a avancé avec prudence que si les études de marché représentaient effectivement une première étape utile, l'amélioration de la qualité ainsi que des approvisionnements et des prix stables demeuraient encore les meilleurs moyens d'accroître la consommation. Ils ont par ailleurs approuvé l'idée de réunions régulières entre les associations pour faire en sorte que les deux parties y trouvent leur avantage. Pour l'instant, il a été proposé que le comité spécial actuel de la rogue de hareng du Conseil canadien des pêches ainsi que deux autres représentants non membres du CCP continuent à assurer la liaison avec l'Association japonaise.

CONCLUSION

Tous les participants ont estimé que la mission au Japon sur la rogue de hareng de l'Atlantique avait été une réussite exceptionnelle. Les conditionneurs canadiens ont pu examiner pour la première fois de façon systématique les méthodes de transformation et de manutention de leurs produits dans les usines japonaises et comparer les normes de qualité applicables à la rogue canadienne avec celles des autres pays. Les transformateurs japonais sont les véritables clients de la rogue de l'Atlantique et le fait qu'ils aient accepté d'ouvrir leurs usines et d'échanger ouvertement des points de vue sur l'amélioration de la production ainsi que sur les normes de qualité montre l'importance qu'ils accordent à la rogue du Canada Atlantique et à la nécessité d'un approvisionnement stable à long terme. Les commentaires qui sont revenus le plus souvent avaient trait à la fraîcheur, à la spongiosité de la rogue et à un tri insuffisant.

Le grand nombre de personnes à s'être présentées à la réunion avec l'Association japonaise des importateurs de produits de la mer et les échanges de points de vue marqués par une franchise exceptionnelle témoignent de la place qu'occupe la rogue canadienne sur le marché japonais. Si l'on n'est pas